

**Candidature aux fins d'inscription
sur la liste des médiateurs de la cour d'appel de Pau**

Documents obligatoires à fournir

(en accompagnement du ou des formulaires d'inscription correspondants)

Arrêté du 29 janvier 2021 fixant la liste des pièces justificatives à fournir pour l'inscription sur la liste des médiateurs

PERSONNE PHYSIQUE
Article 2 de l'arrêté du 29 janvier 2021
<input type="checkbox"/> la copie de sa carte nationale d'identité ou de son passeport et, le cas échéant, de son titre de séjour <input type="checkbox"/> un curriculum vitae <input type="checkbox"/> la copie des diplômes de médiateur obtenus ou des attestations de formation <input type="checkbox"/> les justificatifs de formations continues suivies au cours des trois dernières années et les justificatifs des ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision suivis au cours des trois dernières années

PERSONNE MORALE
Article 3 de l'arrêté du 29 janvier 2021
<input type="checkbox"/> la copie de la carte nationale d'identité ou du passeport de son représentant légal et, le cas échéant, de son titre de séjour <input type="checkbox"/> un extrait k-bis ou une copie des statuts prévoyant, dans l'objet social, la mission d'exécution de la mesure de médiation <input type="checkbox"/> la liste des personnes physiques assurant l'exécution des mesures de médiation et, pour chacune d'entre elles, les pièces énumérées ci-dessus dans le tableau des personnes physiques

SERVICE EN LIGNE FOURNISSANT DES PRESTATIONS DE MEDIATION
Article 4 de l'arrêté du 29 janvier 2021
<input type="checkbox"/> la politique de protection des données à caractère personnel et la preuve de ce qu'elle est accessible en ligne aux utilisateurs <input type="checkbox"/> la politique de confidentialité appliquée par le service en ligne et le formulaire d'accord des parties autorisant la divulgation des informations recueillies <input type="checkbox"/> le support de présentation des modalités de la réalisation de la médiation en ligne et la preuve de ce qu'il est accessible en ligne aux utilisateurs <input type="checkbox"/> tout document justifiant de la présence de médiateurs personnes physiques travaillant au sein du service en ligne, tel que : contrat de travail et copie du registre du personnel <input type="checkbox"/> la politique d'utilisation du ou des traitements algorithmiques ou automatisés de données à caractère personnel, précisant la finalité des traitements utilisés <input type="checkbox"/> la preuve du recueil du consentement éclairé de l'utilisateur avant l'utilisation d'un traitement algorithmique ou automatisé de données à caractère personnel <input type="checkbox"/> les coordonnées du responsable de traitement et la preuve de leur accessibilité en ligne